CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E15577** **VALABLE JUSQU'AU** **30/06/2027**

ÉDITÉ LE 25/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1995

Raison sociale : ETABLISSEMENTS VILLAIN DONA

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

238 RUE FONTAINE MINERALE
27130 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 95 B 29

Siret : 399 774 629 00014

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2615162 C 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 3892972904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 3892972904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 06 73 68 69 57 **Fax :** 02 32 32 73 36

Portable : 06 73 68 69 57

Responsabilité légale :
ARCHAMBAULT ANTHONY CO-GÉRANT / VILLAIN YANN CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarl.villain-dona@orange.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 121 401 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3121 PROB	Tuiles plates (Technicité courante)	10	01/07/2025
3133	Ardoises (Technicité supérieure)		13/01/2026
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure)		13/01/2026
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		13/01/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 25/08/2026 10:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E15577** **VALABLE JUSQU'AU** **30/06/2027**

ÉDITÉ LE **25/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1995
Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 95 B 29

Siret : **399 774 629 00014**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 2615162 C 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 3892972904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 3892972904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **ETABLISSEMENTS VILLAIN DONA**

238 RUE FONTAINE MINERALE
27130 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

Téléphone : 06 73 68 69 57 **Fax :** 02 32 32 73 36
Portable : 06 73 68 69 57

Site Internet :
E-mail : sarl.villain-dona@orange.fr

Responsabilité légale :
ARCHAMBAULT ANTHONY CO-GÉRANT / VILLAIN YANN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121 PROB	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	01/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/07/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.